

Direction des ressources humaines
du ministère de la Défense
Service de l'action sociale des armées

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR
**À PRODUIRE À L'APPUI D'UNE DEMANDE CONCERNANT LES MESURES SOCIALES DEDIEES AUX
ENFANTS DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU PERSONNEL MOBILISÉ
PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS (JOP)
DU 8 JUILLET AU 8 SEPTEMBRE 2024**

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU RESSORTISSANT

NOM : Prénom :

NOM de naissance :

Né(e) le : à : Département :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone professionnel : Téléphone personnel :

Adresse mèl professionnelle :

Situation familiale : Marié(e) Pacsé(e) Concubin(e)
 Célibataire Divorcé(e) Séparé(e)

Armée, direction ou service d'appartenance :

AIR ET ESPACE DGA EMA MARINE

SERVICE RATTACHÉ AU MINISTRE SGA TERRE

AUTRES¹ :

Catégorie professionnelle :

Officier Sous-officier ou officier marinier Militaire du rang

Civil A Civil B Civil C Ouvrier de l'État Contractuel

.../...

¹ Indiquer obligatoirement et clairement le nom de l'établissement ou de l'organisme.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ENFANTS (pour l'allocation spécifique d'aide à la garde d'enfants de 0 à 12 ans, pour les séjours en centres de vacances et/ou établissements familiaux).

Nom	Prénom	Date de naissance	Lien entre l'enfant et le ressortissant

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'usage interne de l'action sociale des armées et de l'organisme chargé du paiement des prestations dont la finalité est : la gestion et le suivi de l'accompagnement social, des demandes d'aides et de prestations d'action sociale délivrées au profit des ressortissants du ministère des armées et l'élaboration de statistiques aux fins de pilotage de la politique d'action sociale du ministère des armées en vue d'améliorer la qualité du service rendu aux ressortissants.

La durée de conservation des informations est de deux ans après la dernière intervention effectuée pour le ressortissant puis ces informations sont anonymisées et reversées pour archivage.

Conformément aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de limitation de vos données.

En cas de demande d'accès à vos données traitées par le SIAS et en cas de demande de rectification de ces données, vous devez vous adresser, par courrier postal, à l'assistant de service social dont vous dépendez qui transmettra votre demande au service de l'action sociale des armées pour décision.

Si vous vous opposez au traitement de vos données, cette prestation, présente dans le SIAS, ne pourra vous être délivrée.

Je déclare sur l'honneur être informé que le bénéfice des mesures sociales dédiées aux enfants dans le cadre de l'accompagnement du personnel mobilisé pendant les JOP est conditionné à la transmission de l'attestation employeur justifiant ma mobilisation pour les JOP.

Fait à, le.....

Signature du ressortissant